

FAVORISER UNE APPROCHE PROACTIVE

Nom de l'entreprise : CHAMBRE DES MÉTIERS

Secteur d'activité : Activités de services administratifs et de soutien

Catégorie de l'entreprise : Secteur Public

Description de l'action

Maintien dans l'emploi des salariés ayant des besoins spécifiques physiques (suite à des origines différentes).

Contexte

Suite à l'apparition de restrictions physiques de certains collaborateurs, la Chambre des Métiers a estimé nécessaire de redéfinir son encadrement du personnel de façon à lui permettre de travailler en fonction de ses disponibilités physiques.

Approche

Après discussion et concertation avec les employés concernés, une réduction de la durée du travail, un réaménagement du bureau et des horaires tout comme une réorganisation des tâches à accomplir étaient réalisés.

Objectifs

L'objectif consiste dans l'encadrement correct du personnel en fonction de ses capacités physiques de travail de façon à lui permettre un maintien dans l'emploi, une satisfaction au niveau de sa vie professionnelle et en même temps la garantie d'un bon climat de travail pour tous les collaborateurs.

Impact

Le bien-être au lieu de travail des personnes concernées a été rééquilibré. Les collaborateurs ainsi que la direction ont pu profiter des retombées positives de la bonne gestion de la diversité notamment sur base d'une approche proactive.

« A faire »

- Elaborer des solutions en concertation avec les parties prenantes,
- être à l'écoute des collaborateurs,
- envisager des solutions innovantes,
- valoriser les compétences existantes,

- adopter une approche positive.

« Ne pas faire »

Juger voire déprécier un collaborateur suite à des besoins physiques spécifiques.